Covid-19 : Flash Europe et International : quoi de neuf au 10 avril ?

Publié le 10 avril 2020

Les mesures pour lutter contre l'épidémie et soutenir l'économie continuent de se multiplier partout dans le monde. Point d'étape au 10 avril.

France : #ChooseFrance, une newsletter destinée aux investisseurs étrangers

Pascal Cagni, Ambassadeur pour les investissements internationaux et Président de Business France, a lancé une newsletter spéciale covid-A9 destinée aux investisseurs étrangers en France. Objectif : décrypter et mettre en avant les mesures prises par l'Etat français et les entreprises.

Deux éditions de cette newsletter ont déjà été publiées : Edition #1 Attractiveness et Edition J+20

Europe : Accord des 27 ministres des Finances sur des mesures nouvelles

Après trois jours de vifs débats, l'Eurogroupe (élargi) s'entend sur un paquet de 540 Mds d'euros .

Les 27 Ministres des Finances se sont entendus sur les trois initiatives suivantes :

- **L'activation du Mécanisme européen de stabilité (240 Mds d'euros)**. Les Etats devront consacrer ces fonds à la lutte contre le Covid et au soutien immédiat à l'économie tout en s'engageant à poursuivre une politique budgétaire saine après la crise. Ces lignes de crédit seront opérationnelles dans les deux semaines. Les pays pourront mobiliser des fonds jusqu'à 2 % de leur PIB. Le pays soutenu devra affecter l'argent reçu à la lutte contre la pandémie ou ses conséquences, puis s'engager à revenir à une bonne gestion budgétaire.
- **La mobilisation accrue de la BEI (jusqu'à 200 Mds d'euros)**. Ce fonds paneuropéen fournira des garanties supplémentaires aux entreprises, en particulier aux PME.
- **L'instauration d'un instrument temporaire SURE de réassurance chômage (100 Mds d'euros)**. Ces fonds permettront de fournir un complément de revenu aux travailleurs, indépendants et travailleurs atypiques dont l'activité est réduite durant la crise ou de financer leur chômage partiel le cas échéant.

Les débats sur l'instauration d'un mécanisme de mutualisation de la dette (eurobonds ou coronabonds) ou d'un fonds européen de solidarité, auxquels s'opposent l'Allemagne et les Pays-Bas ainsi que le Danemark, l'Autriche, la Suède et les pays baltes, continueront.L'Eurogroup mentionne la mise en place d'un fonds commun de relance (recovery fund), souhaité par la France, temporaire et ciblé, tout en laissant ouverte la question du financement de ce fonds (émission de dette commune ou moyens « alternatifs »).

Les chefs d'Etat ou de gouvernement se réuniront après Pâques pour valider ces trois initiatives et poursuivre les débats sur ce fonds commun de relance et son financement.

La Commission propose une nouvelle extension du cadre temporaire pour les aides d'Etat

La Commission propose d'étendre encore le champ d'application de ce cadre temporaire en permettant aux États membres d'accorder des recapitalisations aux entreprises qui en ont besoin. Ces interventions publiques ayant un impact significatif sur la concurrence, devront être « de dernier recours » et seront soumises à des conditions claires en ce qui concerne l'entrée, la rémunération et la sortie de l'État des entreprises concernées.

La Commission songe à lancer de nouveaux marchés publics communs

Ces nouveaux marchés publics communs pourraient concerner les médicaments de traitement, comme la chloroquine, ou de nouveaux équipements de protection, comme des masques. Trois procédures (équipements de protection, respirateurs, équipements de laboratoire) ont déjà été lancées.

La Commission souhaite mieux lutter contre les pénuries de médicaments en Europe

La Commission a publié des lignes directrices sur l'offre et la demande en médicaments. Elle appelle les Etats à faire preuve de solidarité, à assurer une offre de médicaments suffisante, à veiller à leur usage de manière optimale dans les hôpitaux et à réglementer les ventes pour éviter l'accumulation. Elle recommande la levée des restrictions à l'exportation, toujours en vigueur dans certains États (République tchèque, Roumanie…). Elle suggère aussi de permettre la prolongation des dates de péremption ou de limiter temporairement les ventes en ligne de médicaments essentiels.

La Commission souhaite encadrer le développement des applications mobiles

Tout en encourageant le recours à la technologie pour combattre le virus, la Commission recommande aux États de suivre une approche coordonnée et respectueuse des libertés fondamentales. Elle souhaite mettre au point d'ici le 15 avril une approche paneuropéenne pour l'utilisation des applications mobiles et un mécanisme commun pour l'utilisation de données sur la mobilité de la population, qui prévoit notamment la suppression des données après 90 jours. Cette initiative vise à encadrer les multiples initiatives publiques ou privées lancées dans les États membres. Toutes restrictions aux droits fondamentaux doivent en effet être justifiées, proportionnées, temporaires et limitées à ce qui est strictement nécessaire pour combattre la crise.

Feu vert du Conseil sur la mobilisation de fonds européens supplémentaires

Les 27 ont marqué leur accord pour trois mesures proposées par la Commission :

- L'activation à hauteur de 3 Mds d'euros de l'aide d'urgence du budget 2020.
- Une flexibilité maximale dans les fonds structurels (entre programmes et entre régions).
- Un cofinancement à 100% pour le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).

Le Parlement européen devra approuver ces mesures lors de sa session plénière dématérialisée du 16 avril.

Contribution de l'UE à la réponse internationale au Covid-19

La Commission propose de mobiliser 15,6 Mds d'euros pour aider les pays partenaires touchés par la pandémie, en particulier en Afrique (3,25 Mds). Ces fonds proviendraient des ressources existantes dévolues à l'action extérieure de l'UE. D'autres partenaires bénéficieront de ces fonds : les pays partenaires de l'Est (962 millions), les Balkans occidentaux et la Turquie (800 millions), l'Asie et le Pacifique (1,22 Md), l'Amérique latine et les Caraïbes (918 millions) ou encore les pays et territoires d'outre-mer (111 millions). La Commission est prête à organiser « une conférence virtuelle des donateurs », afin de combler le déficit de financement actuel (7,5 Mds).

Première réunion du groupe de travail sur la mise en œuvre des règles du marché unique (SMET)

Cette première réunion avec les experts des États membres a porté sur les restrictions à l'exportation intracommunautaire de fournitures médicales et de protection vitales (comme les masques), les contrôles aux frontières et la nécessité d'accroître la production d'équipements essentiels. Ce groupe de travail SMET a été envisagé avant les confinements nationaux comme une plateforme permettant aux États et à la Commission d'assurer un meilleur respect des règles du marché unique.

La BCE assouplit ses exigences de garanties pour l'octroi de liquidités aux banques

La BCE a annoncé un assouplissement « sans précédent » de ses exigences de garanties pour l'octroi de liquidités aux banques afin de faciliter leur refinancement et stimuler l'octroi de prêts. Elle augmentera temporairement sa « tolérance au risque » en acceptant en garanties par les banques des actifs qui étaient jusque-là exclus. Cela inclut « des prêts de qualité inférieure, des prêts à d'autres types de débiteurs, non acceptés dans le cadre général de la BCE, et des prêts en devises étrangères ».

Derniers développements chez nos grands partenaires

Allemagne

8 avril : le gouvernement amende sa loi sur le commerce extérieur visant à rendre plus difficile la reprise d'entreprises allemandes et contrôler plus étroitement les rachats d'entreprises étrangères. Objectif : protéger les infrastructures critiques et mieux garantir l'approvisionnement dans certains domaines (biens de consommation, télécommunications, médicaments et équipements de protection).

8 avril : ordonnance d'aménagement de la Loi sur le temps de travail. Déjà autorisée par le Bundestag, elle est valable pour tout le territoire jusqu'à fin juin. Le temps maximum de travail pourra passer à 12 heures par jour dans les secteurs stratégiques. Secteurs considérés comme stratégiques : soins médicaux et aux personnes, secteurs « contribuant au maintien de l'ordre et de la sécurité publique » et permettant de combler les « besoins quotidiens » (pompiers, ambulanciers, police, énergie, distribution d'eau, logistique, traitement des déchets, agriculture, sécurité, pharmacies, centres et laboratoires médicaux, maintenance des réseaux informatiques et de télécommunications...).

La commission allemande des relations économiques avec l'Europe de l'Est fait campagne pour restaurer les chaînes d'approvisionnement de l'industrie automobile

Daimler veut redémarrer la production dans les premières usines allemandes à partir du 20 avril, après une pause de quatre semaines : les usines de Stuttgart-Untertürkheim, Hambourg et Berlin seront progressivement remises en service, suivies des usines de Sindelfingen et de Brême. Le chômage partiel pour une grande partie de la production et de l'administration a été prolongé jusqu'à la fin du mois d'avril.

Au 9 avril, 650 000 entreprises ont annoncé le chômage partiel

8 avril : les cinq principaux instituts économiques allemands sont globalement optimistes. La production diminuera de 1,9 % au premier trimestre, puis de 9,8 % au deuxième trimestre. Pour l'ensemble de l'année 2020, les instituts prévoient une baisse de 4,2 %. Les experts prévoient néanmoins une forte accélération de la croissance en 2021 (5,8%). Il ne serait donc pas nécessaire de mettre en place un plan de relance

Italie

Après plusieurs jours de réflexion avec les partenaires sociaux et les régions, le gouvernement devrait annoncer la prolongation du confinement jusqu'au 3 mai. Il se pourrait toutefois que la liste des secteurs essentiels soit revue. Les Confindustria régionales de Lombardie, Emilie Romagne, Piémont et Vénétie (45 % du PIB italien) ont signé un appel commun demandant un redémarrage ordonné et à court terme de leurs entreprises dans le respect des conditions sanitaires

Royaume-Uni

Mesures de soutien à l'emploi : le système du furlough (« congé ») permettra aux entreprises de demander à l'État de verser 80 % des salaires.

Chine

Chute des exportations de marchandises françaises vers la Chine (- 43 %) en janvier-février en raison de la chute des ventes aéronautiques. Le déficit français vis-à-vis de la Chine augmente de 39 % à 6,6 Mds EUR (+1,9 Md

EUR)

Une reprise de l'activité économique qui s'intensifie…

- Selon Trivium, au 9 avril, le taux d'activité des entreprises était de 81,8 % (81,9 % pour les grandes entreprises et 81,7% pour les PME).
- 28 provinces signalent des taux de reprise entre 99 et 100 % pour les grandes entreprises. Ces provinces représentent 94,9 % du PIB. Toutefois, cela ne signifie pas un retour à la normale puisque les capacités de production ne sont pas pleinement exploitées

Les prévisions de croissance demeurent toutefois pessimistes : la Banque asiatique de développement a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour la Chine de 5,2 % à 2,3 % pour 2020.

Pont aérien sur le matériel médical : l'aviation civile a mis en place un « green channel » pour les opérations de cargo aérien acheminant du matériel médical d'urgence. Tous les opérateurs aériens peuvent soumettre leurs demandes de permis au Département des transports de la CAAC.

Etats-Unis

La Réserve fédérale a annoncé un nouveau programme de financement de prêts aux PME et aux municipalités soit **2 300 Mds de dollars supplémentaires**. Les sommes avancées par les prêteurs seraient susceptibles de devenir des dons, si les engagements de maintien du personnel sont tenus par les entreprises bénéficiaires.

Ce nouveau programme se décompose pour partie comme suit :

- **500 Mds** pour acheter des dettes à court terme des états fédérés, des comtés de plus de 2 millions de résidents et des villes de plus d'un million d'habitants.
- **600 Mds** pour distribuer via les banques des prêts de 4 ans remboursables à partir de la deuxième année à des entreprises de moins de 10 000 employés et de moins de 2,5 milliards de dollars de Chiffre d'Affaires. Ces prêts spéciaux viendraient avec des contraintes (pas de rachats des actions de l'entreprise, limitations sur la distribution de dividendes et les rémunérations des dirigeants).
- **Un programme « fallen angels »** pour les grandes entreprises dont la notation a été fortement abaissée (ex : Ford). Celui-ci vise à mobiliser des fonds (75 Mds) pour garantir la Banque Centrale contre des défauts éventuels des emprunteurs. La Fed pourra ainsi soutenir les entreprises dont la notation a été dégradée

La majorité Républicaine du Sénat envisage par ailleurs de grossir l'enveloppe consacrée aux PME de **250 Mds de dollars**. Frictions avec l'opposition Démocrate qui voudrait que des crédits complémentaires soient alloués aux collectivités locales et aux structures hospitalières.

Près de 17 millions d'Américains sont inscrits au chômage. Malgré la dégradation rapide du marché de l'emploi et de l'impact sur la consommation, Steve Mnuchin, secrétaire du Trésor et Larry Kudlow, conseiller économique du Président Trump, semblent maintenir la perspective d'une reprise pour début mai.

OMC : le commerce mondial devrait enregistrer une baisse comprise entre 13 % et 32 % en 2020

Le commerce des produits médicaux s'est élevé à 597 Mds de dollars en 2019 (1,7% du commerce mondial de marchandises). Les 10 principaux pays fournisseurs ont représenté les 3/4 des exportations et les 10 principaux acheteurs les 2/3 des importations.